Docusign Envelope ID: 55B75F8E-E6FD-8FF5-8013-9E5E1642E4E7

A.R.M.
Société à responsabilité limitée au capital de 9.904 €
Siège social : 140 Avenue d'Aix les Bains - Seynod
74600 Annecy

398 484 485 RCS Annecy

***

AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2026

PAR L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 20 OCTOBRE 2026

***

L'associée unique, sur proposition de la gérance, décide de se distribuer intégralement le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice, s'élevant à 18.348,37 €.

Ce dividende sera mis en paiement le 31 mars 2027 au plus tard.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts exigeant le rappel des distributions de dividendes effectuées au cours des trois derniers exercices, l'associée unique rappelle que les dividendes distribués par la société au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Nombre de parts	Distribution à l'associée unique	Dividende unitaire	Abattement par part
30/06/2025	619	17.336,87 €	28 €	11,20 €
30/06/2024	619	/	/	/
30/06/2023	619	81.362,39 €	131,44 €	52,57 €

Affectation certifiée conforme à la décision de l'associée unique du 20 octobre 2026
Le gérant

DocuSigned by:
Caroline MAURIN
F116145CFB9D4B7...

Docusign Envelope ID: 55B75F8E-E6FD-8FF5-8013-9E5E1642E4E7

A.R.M

Société à responsabilité limitée
Capital social : 9.904 €
Siège social : 140 Avenue d'Aix les Bains - Seynod
74600 Annecy

398 484 485 RCS Annecy

***

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2026

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Comptes certifiés conformes et sincères à l'original
Le gérant

DocuSigned by:
Caroline MAURIN
F116145CFB9D4B7...

Docusign Envelope ID: 55B75F8E-E6FD-8FF5-8013-9E5E1642E4E7

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP **N° 2033-A 2026**

Désignation de l'entreprise SARL ARM — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 140 Avenue Aix les Bains 74600 ANNECY

Numéro SIRET* 3 9 8 4 8 4 4 8 5 0 0 0 4 8

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 12

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 30062026 Net 3	Exercice N-1 clos le 30062025 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial* 010		012		
		Autres* 014		016		
	Immobilisations corporelles*	028	2 402 680	030 273 645	2 129 034	2 117 856
	Immobilisations financières* (1)	040		042		
	Total I (5)	044	2 402 680	048 273 645	2 129 034	2 117 856
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
	STOCKS Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) Clients et comptes rattachés*	068	16 674	070	16 674	29 018
	Créances (2) Autres* (3)	072		074		17 254
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	3 444	086	3 444	37 525
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	20 119	098	20 119	83 799
	Total général (I + II)	110	2 422 799	112 273 645	2 149 153	2 201 656

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	9 904	9 904
	Écarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	990	990
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	18 360	18 360
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	18 348	17 336
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	47 602	46 591
	Provisions pour risques et charges — Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	1 233 299	1 338 061
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	3 000	34 603
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA) 169 4 852)	172	22 373	16 963
	Comptes courants d'associés	173		
	Autres dettes	175	842 878	765 436
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	2 101 550	2 155 064
	Total général (I + II + III)	180	2 149 153	2 201 656

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	1 963 942
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	11 178
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033–NOT

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 55B75F8E-E6FD-8FF5-8013-9E5E1642E4E7

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFiP N° 2033-B2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise SARL ARM — Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

				Exercice N clos le 30062026 (1)	Exercice N–1 clos le 30062025 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209	210	
	Production vendue biens	et livraisons	215	214	
	Production vendue services*	intracommunautaires	217 27 869	218 152 247	152 475
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,		222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production)		224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	1
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232 152 247	152 476
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stocks (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : – mobilier : ..... – immobilier : .....)		242 12 284	14 234
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 562)		244 28 431	28 468
	Rémunérations du personnel*			250	
	Cotisations sociales (cf. renvoi 380)	(dont cotisations personnelles de l'exploitant 380)		252	
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1–2° al.3 du CGI) 255)		254	
	Dotations aux dépréciations			256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259		262	3
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264 40 715	42 705
	1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			270 111 531	109 771
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280 1	
	Produits exceptionnels		(IV)	290	
	Charges financières		(V)	294 89 837	92 434
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)* 347	(VI)	300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348			
	Impôts sur les bénéfices*			306 3 347	
	2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)			310 18 348	17 336

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2					312 18 348	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316	
	Amortissements excédentaires (art. 39–4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318	
	Provisions non déductibles*					322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					324 3 347	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes–cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*)	986		ZFU (44. *octies* A)	987		342
	ZRD (44. *terdecies*)	127		JEI (44. *sexies* A)	989		
	Bassins d'emploi à redynamiser (*art 44 duodecies*)	991		ZRR (*44.quindecies*)	138		
	ZFANG (*44 quaterdecies*)	345		(FRR) France Ruralités Revitalisation (44 *quindecies* A)	181		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 *sexdecies*)	992		Investissements et souscriptions outre–mer	344		
	Dont divers: Créance due au report en arrière du déficit	346		Zone de développement prioritaire (44 *sepdecies*)	993		
	Dont divers: Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		350
	Dont divers: Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
	Dont divers: Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
	Dont divers: Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		Déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352 21 695	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :					356	
	Déficits antérieurs reportables :* 8 307 ...dont imputés sur le résultat :						360 8 307
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1			Déficit col. 2		370 13 388	372

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 55B75F8E-E6FD-8FF5-8013-9E5E1642E4E7

REGLES GENERALES

Les comptes sont établis et présentés en euros.
Les comptes ont été établis en application des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, à jour des règlements du Comité de la Réglementation Comptable intervenus depuis le règlement de l'Autorité des Normes Comptables numéro ANC 2014-03, modifié par le numéro ANC2022-06.
En vertu de l'article 811-5 du PCG, les feuillets du bilan et du compte de résultat sont conformes aux nouvelles présentations diligentées par l'ANC. Cette 1ère application a entraîné des modifications de présentation et d'information dans le présent document, sans avoir impact sur le résultat ni sur les capitaux propres.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants-:

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Construction	5%	5%
Installations techniques, Mat. Outillage	12.50 à 20%	12.50 à 20%
Install. Générales agencts, aménagements	10%	10%
Matériel de transport	20%	20%
Matériel de bureau	20%	20%
Mobilier	12.50%	12.50%

FONDS COMMERCIAL

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2020-05, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à sa valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Docusign Envelope ID: 55B75F8E-E6FD-8FF5-8013-9E5E1642E4E7

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute des titres de participations et des autres titres immobilisés est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. A la clôture de l'exercice, la valeur comptable des titres de participation est comparée à la valeur d'inventaire qui correspond à la valeur d'usage pour la société. La valeur d'usage est déterminée selon des critères objectifs et clairement identifiables : situation nette, seuil de rentabilité, résultats prévisionnels, valeur de réalisation. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable des titres, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les créances et dépôts sont valorisés à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

CREANCES ET DISPONIBILITES

1-Créances : les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée quand la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire correspond à la valeur effective de la créance que la société considère comme recouvrable.
A la clôture de l'exercice, le solde des créances clients tel que présenté à l'actif du bilan n'inclus pas de clients créditeurs.

2-Disponibilités : les disponibilités en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

A compter des exercices ouverts au 1er janvier 2025, l'ANC impose des modèles d'états financiers (Article 811-5 du PCG).
Tous les états présentés dans cette plaquette sont en conformités avec ces nouveaux états.

Docusign Envelope ID: 55B75F8E-E6FD-8FF5-8013-9E5E1642E4E7

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Le changement de règlementation comptable imposé par l'ANC, introduit une distorsion de lecture pour cette clôture (au 30/06/2026) entre les comptes (N) et (N-1).

Les principaux postes concernés sont:
Les comptes de transfert de charges (791) sont supprimés au profit de :

- -Soit des nouveaux comptes comptables de produits en 708
- -Soit l'utilisation du crédit de nouveaux comptes de charges en 649.

Egalement, le traitement consacré aux sorties d'immobilisations a consisté à la suppression de l'adoption de comptes en exceptionnel au profit de comptes d'exploitation.
D'autres postes de charges et produits sont également concernés.

Docusign Envelope ID: 55B75F8E-E6FD-8FF5-8013-9E5E1642E4E7

OBSERVATIONS DE L'EXERCICE

Aucune observation n'est à noter au cours de cet exercice.

ETATS DISPONIBLES DANS L'ANNEXE

Un certain nombre d'états sont présentés actuellement dans l'annexe. Les états suivants ne sont pas repris dans les annexes pour ne pas alourdir la lecture car ils se trouvent déjà dans le dossier fiscal :

- Etat de l'actif immobilisé : voir le détail dans le dossier fiscal
- Etat des amortissements : voir le détail dans le dossier fiscal
- Etat des provisions : voir le détail dans le dossier fiscal
- Etat des échéances des créances et des dettes : voir le détail dans le dossier fiscal
- Etat des produits à recevoir : voir le détail dans le dossier fiscal
- Etat des charges à payer : voir le détail dans le dossier fiscal
- Etat des charges constatées d'avance : voir le détail dans le dossier fiscal
- Etat des produits constatés d'avance : voir le détail dans le dossier fiscal

Docusign Envelope ID: 55B75F8E-E6FD-8FF5-8013-9E5E1642E4E7

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
IMMO 73 - 45 AV DE LIBERTE - L1931 LUXEMBOURG	SA	30 000	